



# Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des wallons, 67 1348 Louvain-la-Neuve - Rue Martin V, 32 1200 Bruxelles - [www.aglouvain.be](http://www.aglouvain.be)

## Note sur la modularisation du temps d'enseignement et d'évaluation - AGL

### I. Introduction - présentation de la réforme

Avant de préciser en quoi consiste exactement la proposition de réforme, rappelons le fonctionnement actuel de notre système éducatif :

“Depuis plus de 40 ans, l'organisation du temps d'enseignement et d'évaluation se caractérise par les éléments suivants :

- l'année est divisée en trois quadrimestres, les cours se donnant, sur 13 ou 14 semaines de cours, durant les deux premiers quadrimestres, une session d'examens ayant lieu au terme de chaque quadrimestre. Un blocus d'au moins 15 jours précède chaque session d'examens.
- Les cours ont lieu du lundi au samedi.
- Les journées de cours sont divisées en blocs-horaires d'une heure (parfois + une demi-heure) qui commencent, le plus souvent, à 8h30, à 9h30, à 10h45, à 11h45, à 14h, à 15h, à 16h15, à 17h15, à 18h15, voire plus tard pour certains programmes à horaires décalés.
- Les horaires d'examens sont définis essentiellement en fonction des choix (pédagogiques) des enseignants. Leur durée peut varier de quelques minutes à plusieurs heures. Le plus souvent, l'enseignant peut également préciser différentes modalités logistiques relatives à l'espace et au temps (taille de l'auditoire, nombre de places libres par étudiant, horaire ...). Il n'existe aucune balise institutionnelle à cet effet<sup>1</sup>.

Sur cette base, le CEFO a voulu se donner des largeurs de réflexions importantes pour repenser l'enseignement et l'évaluation au sein d'un GT TEE (Temps pour l'Enseignement et l'Évaluation), qui a dégagé plusieurs pistes d'évolution. Parmi celles-ci, la plus emblématique d'entre toutes est celle qui est testée en faculté LSM pour l'année académique 2017-2018. Elle consiste en la généralisation “l'organisation de cours sur 6 semaines et la réduction du nombre d'examens en session, l'évaluation se faisant souvent

---

<sup>1</sup> Note au CEFO du GT TEE, “vers une autre organisation du temps d'enseignement et d'évaluation ?” Pour plus d'informations, consultez :

[https://www.aglouvain.be/site2/attachments/article/122/GT-TEE\\_Note\\_au\\_CEFO\\_fevr2017\\_et\\_annexe\\_20170131.pdf](https://www.aglouvain.be/site2/attachments/article/122/GT-TEE_Note_au_CEFO_fevr2017_et_annexe_20170131.pdf)

continue. L'objectif est d'augmenter la qualité de la formation, de travailler sur les méthodes pédagogiques, d'augmenter l'esprit de corps et la dynamique de la formation via le travail en plus petits groupes et l'intervention d'enseignants extérieurs étrangers, et de libérer du temps pour les stages obligatoires, que l'étudiant pourrait donc commencer en Q2 du 1er bloc annuel. En 1er bloc annuel, les étudiants suivront trois cours obligatoires en semaines 2 à 7, puis des cours au choix en semaines 9 à 14, sachant que beaucoup moins de cours seront empruntés à d'autres facultés qu'actuellement. La semaine 1 sera consacrée à l'accueil et l'orientation des étudiants : ceux-ci bénéficieront d'activités et de séances d'information sur les différentes spécialisations qu'ils peuvent prendre. L'évaluation de ces cours se fera durant la semaine qui suit les 6 semaines d'enseignement, ou en session, ou encore aux deux moments"<sup>2</sup>.

Voilà pour ce qui est de la réforme en tant que telle, mais quels intérêts pouvons nous trouver derrière celle-ci ? Le groupe de travail annonçait certaines motivations comme : "permettre une évaluation plus fréquente, libérer du temps pour les stages, permettre de faire des activités multisites, permettre de mieux accueillir des étudiants étrangers, qui connaissent un système plus intensif, permettre d'envoyer de manière plus souple des étudiants en échange, permettre à des enseignants extérieurs de venir pour quelques semaines seulement, libérer du temps pour les enseignants (en dehors de leur module)<sup>3</sup>, respecter davantage le rythme d'apprentissage et de repos des étudiants, y compris en allégeant le blocus de janvier, par sa flexibilité, optimiser la gestion du temps et des locaux."<sup>4</sup>

□

Vu toutes ses motivations optimistes, le groupe de travail nuance tout de même "Cette analyse préliminaire devra être complétée par l'évaluation de l'expérience concrète de la LSM (SWOT), tenant compte du fait qu'il faudrait éviter que le système adopté amène à s'isoler des autres facultés qui ne l'adopteraient pas, se déconnecter du rythme du reste de la société (et notamment du calendrier scolaire en vigueur dans l'enseignement obligatoire ou dans l'enseignement supérieur)."<sup>5</sup>

## **II. Sondage auprès des étudiant·e·s de la LSM**

La Commission Enseignement de l'AGL a d'abord décidé de prendre une première fois le pouls chez les étudiant·e·s qui vivent actuellement la réforme, celles et ceux de la LSM, et ce via un sondage diffusé sur les groupes de cours.

Voici les résultats que nous avons obtenus :

Sur les 118 réponses, 117 sont de la LSM.

---

2 Note au CEFO du GT TEE, "vers une autre organisation du temps d'enseignement et d'évaluation ?", *op. cit.*

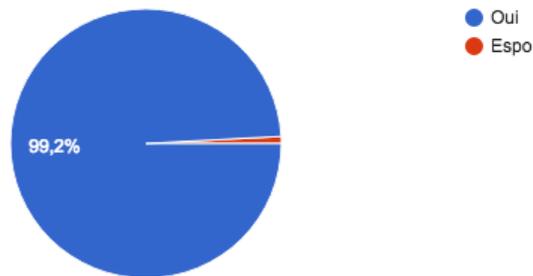
3 Ici, comprendre libérer du temps pour les enseignants afin qu'il puisse se consacrer plus de temps à la recherche, c'est d'ailleurs une des motivations principales de la réforme. Cela fonctionne évidemment dans l'hypothèse où tout le système bascule dans cette modularisation, sinon un professeur aura juste un cours de 6 semaines et un autre de 14 semaines, cela ne libère pas vraiment de temps par rapport à 2 cours à 14 semaines.

4 *Ibidem*

5 *Ibidem*

## Es-tu dans la faculté LSM de l'UCL ? Si non, laquelle ?

118 réponses



Ce second graphique montre qu'une majorité d'étudiant-e-s pensent que ce système ne permettra pas d'améliorer l'organisation de ses horaires de cours.

## Penses-tu que ce système te permettra de mieux organiser tes horaires de cours ?

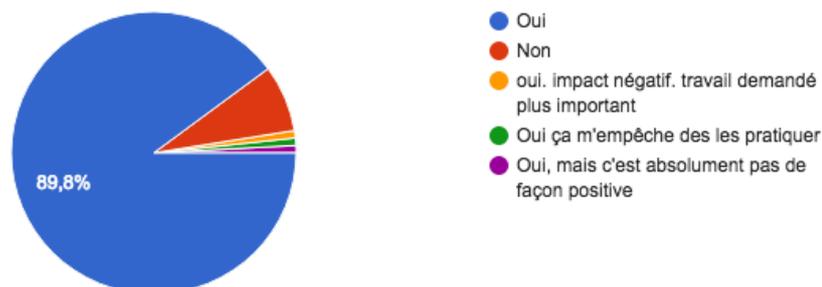
118 réponses



Sur ce troisième graphique, on voit bien qu'une écrasante majorité pense que le nouveau système aura un impact sur ses activités extra-académiques.

## Penses-tu que ce système aura un impact sur tes activités extra-académiques ?

118 réponses

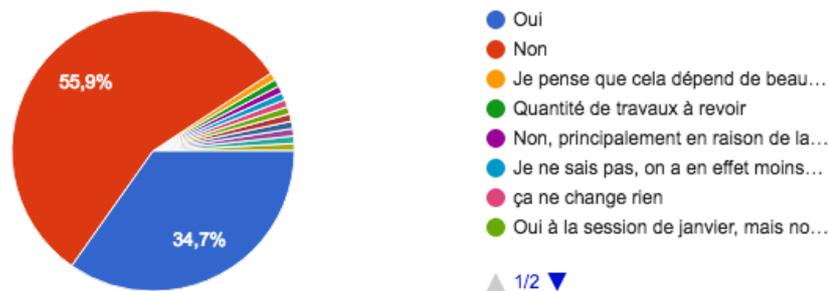


Ici, on remarque qu'une faible majorité d'étudiant-e-s pensent que ce nouveau système ne rime pas avec meilleurs résultats. Cependant, lors de ce sondage, les étudiant-e-s n'avaient pas encore leurs points. Il est donc difficile d'affirmer cela plusieurs mois après le sondage

et il est difficile de voir à quel point les étudiant-e-s ont mieux réussis avec ce système ou non.

### Penses-tu que tu obtiendras de meilleurs résultats avec ce système ?

118 réponses



Ici à nouveau, une majorité pense que le système n'améliore pas la mémorisation et la connaissance de la matière.

### Penses-tu que ce système te permettrait d'avoir une meilleure connaissance de la matière ?

118 réponses



### III. Résumé du 27 février 2018

Vu la réforme proposée et consciente de l'importance que cette modularisation pourrait avoir sur les étudiant-e-s UCL à l'avenir dans leur enseignement et leurs évaluations, la commission enseignement (ComEns) de l'AGL s'est décidé de se saisir de la problématique. l'AGL représente et défend à l'heure actuelle plus de 30 000 étudiant-e-s, quoi de mieux que de les questionner directement sur les choses qui les touchent directement ?

Pour cette raison, la ComEns a organisée une soirée de débat avec les étudiant-e-s mais aussi les représentant-e-s étudiant-e-s facultaires, qu'ils appartiennent aux BDE ou à l'AGL, le jour du 27 février 2018, et ce avec des invité-e-s qui connaissent assez la réforme pour pouvoir en présenter les aspects positifs et négatifs, comme le Louvain Learning Lab (LLL) et l'actuel doyen ESPO, Sébastien Van Bellegem.

Tout d'abord, le LLL nous a présenté "une modularisation de l'enseignement, avec les différentes expériences dans les différentes universités de Belgique et d'Europe. Cela se fait beaucoup notamment pour les cours donnés en multisites. Le LLL précise que le multisites se fait de manière cohérente : tant en termes temporel (l'étudiant a cours au moins une

demi-journée sur un même site) qu'en termes pédagogique (un module entier se fait sur un même site). Cela est très utile aussi dans le cadre de l'internationalisation de l'enseignement via une meilleure synchronisation, les échanges sont facilités. L'enseignement inclut des experts de terrains, fonctionne plutôt par cours, par projet ou problème. Cela permet de se préparer aussi à un mode professionnel et permet un apprentissage plus en profondeur. Le rythme professionnel aide à une meilleure inclusion des stages. Une évaluation continue est aussi à allier de pair avec cela. Cela entraîne évidemment des réformes concernant le blocus, le mémoire. Il faut aussi créer des soft skills (tel que la gestion du temps par exemple).

En LSM, Semaine 0 d'intégration, 6 semaines, 1 S d'évaluation, 6 semaines, 5S d'évaluation. Les étudiants étaient assez mitigés sur la question, et depuis ils ont pris un peu de recul et sont plus positifs qu'au début. Ils ont d'abord dit qu'il fallait un blocus avant la semaine d'évaluation par exemple, etc. Le fait que nous vivions la réforme fait que nous n'avons pas assez de recul sur celle-ci. Il est donc normal qu'à l'heure actuelle les avis soient plutôt mitigés sur celle-ci.

Les premiers retours des enseignants incluent : ce système permet un enseignement plus actif, demande une grande réactivité mais concilier deux échelles temporelles est difficile (les enseignants donnent cours en module à la LSM et selon le système des quadri dans d'autres facultés).

Plusieurs points seront déjà améliorés l'an prochain (2018-2019) : la semaine d'intégration sera plus courte ce qui permettra d'avoir quelques jours entre les 6 premières semaines de cours et la 1ère semaine d'évaluation."

Le Doyen ESPO, Sébastien Van Bellegem nous a exposé, en résumé :

1. Généralités :
  - a. Tous les cours ne sont pas concernés (pas les langues ou les cours pratiques).
  - b. Dans la réflexion, il faut aussi intégrer la question de l'évaluation continue.
  - c. Faculté de gestion déjà très poussée vers l'enseignement professionnalisant, logique intensive déjà présente.
  - d. Les étudiant-e-s ont actuellement beaucoup d'exams, il faudrait diminuer ce nombre.
2. Situation de la LSM, problèmes détectés mais facilement résolus :
  - a. Coexistence de 3 rythmes : 6 semaines/quadri/année.
  - b. Les étudiants qui arrivent après le début de l'année (puisque rater deux semaines équivaut à raté 1/3 des enseignements).
  - c. Refaire le lien avec la vie étudiante (notamment s'adapter aux étudiants qui travaillent ou sont impliqués dans d'autres projets).
3. Vision plus générale : ARC : accessibilité, réussite, compétences
  - a. Accessibilité : il y a une place pour la formation des adultes dans ce système, augmentation de l'accessibilité internationale et pour les différents rythmes des étudiants. Il faut aussi que cette accessibilité soit sociale.
  - b. Un objectif : la réussite, car c'est la base de la vie universitaire.
  - c. Compétences disciplinaires et extradisciplinaires : esprit critique, de collaboration, interdisciplinaires et langagières, utile notamment dans le monde de l'entreprise.
4. Les demi-quadri, vers une amélioration
  - a. Nous sommes dans un système d'accumulation de crédits, qui est intéressant.

- b. Faire cohabiter les différents rythmes : 6 semaines, quadri et année.
- c. Dans le système de 6 semaines, il faut augmenter le nombre de tests certificatifs notamment.
- d. Amener l'étudiant-e à être plus actif-ve dans leur enseignement, contrairement à maintenant.
- e. Besoin de répéter les cours dans l'année, l'étudiant pourra alors confectionner lui-même son horaire.
- f. Besoin de flexibilité sur l'organisation des cours.
- g. Il faut avoir des lieux où les étudiant-e-s peuvent travailler entre eux et mettre des locaux à disposition pour ça.

#### **IV. Avis et échanges contradictoires entre étudiant-e-s - 27 février**

Lors des débats fructueux entre étudiant-e-s du 27 février, plusieurs grandes lignes directrices ont émergées. Voici la retranscription des avis des étudiant-e-s, qui ne sont pas exhaustifs quant aux remarques que l'on pourrait formuler sur celles-ci.

##### A. Aspects positifs ou neutres de la réforme

- Dans certaines facultés (ex : AGRO), ils ont déjà des horaires très chargés comme le propose la réforme, et cela ne pose pas de problèmes pour ces étudiant-e-s car ils continuent d'avoir une vie à côté.
- Si on décide de favoriser l'évaluation continue dans cette réforme, cela pourrait avoir un impact positif sur le décrochage des étudiant-e-s. Cela pourrait changer les mentalités et augmenter l'entraide et la coopération étudiante.
- Dans le cadre de la réforme, il faudrait revoir l'utilité des comités de programme afin qu'il retrouve du sens pédagogique et puisse donner des lignes de priorités.
- Du point de vue de la réussite, on n'a pas assez de recul pour prendre position sur l'amélioration ou non des résultats des étudiant-e-s.
- Le fait que tous les acteurs et actrices de la réforme soit consulté est une bonne chose en l'état car cela permet de construire ensemble la réforme.

##### B. Aspects négatifs de la réforme (+ réponses)

- Dans la version actuelle de la réforme, il n'y a pas de blocus, et de manière générale assez peu de temps d'études. Dans certains cursus, il y a un besoin criant d'un temps d'étude afin de pouvoir s'imprégner de la matière (ex : études de droit). Une solution serait peut-être de favoriser l'évaluation continue ou d'augmenter le "voyage" vers l'évaluation.
- Autant de matière sur une journée pourrait paraître abrutissant. Pour combler ce vide, d'aucuns proposent que les journées soient divisées en demi-journées et qu'on réduise le temps d'évaluation afin de faire une évaluation groupée pour plusieurs cours.
- Du point de vue de la mémorisation, avoir autant de cours dans un laps de temps de 6 semaines pourrait être trop serré pour s'approprier correctement la matière.
- Le nouveau système n'est pas forcément adapté à la vie extra-académique de l'UCL, qui est très riche (Kaps, représentation étudiante, animation, autres organisations étudiantes, etc.)
- La réforme n'est probablement pas adaptable à toutes les facultés, vu les différences en terme d'organisation entre les cursus. Dans ce cas, cela pose

un problème de coordination entre facultés qui ne sont pas toutes dans le même système, et même entre cours d'un même cursus.

- C'est un modèle très "managérial", où on considère les que étudiant-e-s égaux dans leurs situations. Cela aura un impact négatif sur les étudiant-e-s qui jobbent ou qui sont précaires.
- Si on étend ce système aux premières années, il y aura rapidement un problème plus important qu'aujourd'hui lié au décrochage d'une partie des BAC 11. D'aucuns arguent que cela aura l'effet exactement inverse car les étudiant-e-s devront plus rapidement se prendre en main puisque la charge de travail arrive plus rapidement.

En l'espèce, il est difficile de définir une tendance plus favorable ou non à cette réforme au sein des étudiant-e-s présent-e-s à la réunion du 27 février.

Bornons-nous à rajouter quelques remarques sur celle-ci : la réforme a un intérêt pédagogique et change notre vision de fonctionnement de l'enseignement supérieur, elle permet également de disposer de temps d'études moins long et donc de temps de repos plus grands, elle est très pratique pour les cursus les plus professionnalisants mais ne convient probablement pas aux cursus théoriques, la réforme reste circonscrite aux possibilités qu'offre le décret paysage et certaines des modalités proposées posent problèmes dans le cadre légal actuel (publication des résultats en février alors que certaines évaluations définitives ont eu lieu en octobre ou novembre par exemple), la réforme permet aux étudiant-e-s in et out d'être plus en conformité avec les modalités d'enseignement et d'évaluation des autres universités européennes ou mondiales.

## **V. Positions de l'AGL**

Au terme de ce processus de consultation, qui sera passé par des sondages auprès des étudiant-e-s qui vivent la réforme (étudiant-e-s en LSM), des micro-trottoirs dans la rue pour directement interroger les étudiant-e-s, et enfin cette forme nouvelle de démocratie participative que l'AGL a organisé et ce avec succès, nous nous devons de tirer des conclusions sur cette réforme.

D'entrée, précisons que, comme le LLL le soulignait, une réforme s'accompagne toujours d'une phase creuse au début de son imbrication couplée à des rejets ou avis négatifs de la part des étudiant-e-s. C'est le propre de chaque réforme, mais est-ce que les étudiant-e-s s'habitueront à terme à ce type d'enseignement en modules ? Probablement, mais cela nécessitera une réforme complète de notre pédagogie qui n'est pas forcément souhaitable, ou en tout cas qui demandera surement beaucoup de sacrifices pour les étudiant-e-s avec peu de plus-value *in fine*.

### L'Assemblée Générale des étudiant-e-s de Louvain :

1. Se doit de rester vigilante face à cette proposition de réforme pédagogique qui pourrait porter grandement atteinte aux droits et avantages des étudiant-e-s, surtout les plus précaires.
2. Prends compte des remarques formulées par les étudiant-e-s, lors de la séance de démocratie participative du 27 février 2018 notamment, et décide de porter dans les instances les avis cités ci-dessus afin de proposer des pistes d'évolution de la réforme qui puissent régler ses problèmes et amplifier ses bénéfices.

3. S'opposera à la réforme si celle-ci porte définitivement préjudice aux droits et avantages étudiants.
4. Décide de maintenir cette thématique comme dossier important à suivre, et à traiter par la Commission Enseignement de l'AGL.

Le 20 mars 2018.